

LÉVIS INFOS



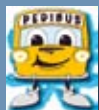
La fête de l'automne



Majoration des droits à construire : annulation de la consultation du public

La loi du 20 mars 2012 sur la majoration de 30% des droits à construire a été abrogée par la loi du 6 août 2012. Les communes pouvaient s'opposer la loi de mars 2012 par le vote d'une délibération expresse en ce sens. Une enquête publique devait se dérouler du 15 septembre au 15 octobre 2012 à Lévis pour recueillir l'avis des lévisiens (voir Flash de juillet). Cette enquête publique est annulée.

Le Pedibus a rouvert ses 2 lignes pour la rentrée



Le Pedibus est un groupe d'écoblis conduit par un ou des adultes bénévoles empruntant, à pied, un itinéraire précis avec des arrêts et horaires fixes, comme une ligne d'autobus. Le service est gratuit.

Il y a beaucoup d'intérêt à emprunter le Pedibus de Lévis Saint Nom : apprentissage de la sécurité routière, développement de l'autonomie, exercice physique régulier. C'est aussi une démarche de développement durable. Pour en savoir plus et consulter les 2 lignes mises en place, rendez-vous sur le site de la mairie à la rubrique enfance et éducation.

Madame, Monsieur,

Répondre à de nouveaux besoins et faire évoluer notre village sans en changer son âme, son identité et son caractère, telle est la ligne de conduite que s'est fixée la municipalité depuis plus de quatre ans.

Gérer notre village, ses routes, ses réseaux, ses bâtiments et services en minimisant la gêne occasionnée et en ne dépensant pas plus que ce que l'on a, tels sont également les principes de bon sens auxquels nous sommes attachés.

Bon sens et pragmatisme, voici ce qui continuera de guider l'action municipale dans un contexte national chahuté par la crise économique et financière. Le Conseil municipal s'est ainsi tout récemment prononcé défavorablement au Schéma Régional Eolien (qui identifie notre commune comme « zone de développement éolien »), nous opposant ainsi à l'installation de tels dispositifs dans des espaces protégés au titre des sites inscrits et classés. Enfin, le choix de rejoindre une intercommunalité à taille humaine, d'environ 20 000 habitants, nous préserve de la loi « Solidarité et Renouveau Urbain » qui impose désormais à toutes les communes franciliennes de plus de 1500 habitants appartenant à une intercommunalité de plus de 50 000 habitants d'atteindre 20 à 25% de logements locatifs sociaux d'ici 2025. Sans rentrer dans un débat idéologique, chacun peut mesurer à quel point cet objectif n'est pas applicable à notre village sans en changer fondamentalement son identité.

Votre Maire, Anne GRIGNON



Le lévisien du mois : Alain Usseglio



Lévisien depuis toujours, il fait partie de ces quelques familles installées à Lévis Saint Nom depuis plusieurs générations.

Le garage Usseglio est une institution à Lévis, pouvez-vous nous rappeler son histoire ?

A l'origine, ce n'était pas un garage mais un café. C'est mon arrière grand-mère Alphonsine Levraut qui a ouvert un café-restaurant dans sa cuisine, en 1905. Son fils André puis sa petite-fille Denise, ma mère, ont continué l'entreprise. Le garage a été créé par mon père Aldo Usseglio en 1965, il était mécanicien et voulait se mettre à son compte. Deux ans après, il a ouvert une pompe à essence. C'était un sacré pari à l'époque : il y avait moins de voitures et peu de passage sur notre route et l'investissement était conséquent. Les deux établissements, café et garage, ont fonctionné côte à côte jusqu'en 1997.

C'est donc la famille Levraut qui est originaire de Lévis-Saint-Nom ?

Oui et à côté de leur commerce, certains ont participé à la vie communale. Mon arrière grand-père Georges, mon oncle Maurice et enfin mon frère Bernard ont été conseillers municipaux pendant plusieurs mandats. En ce qui me concerne, j'ai été pompier volontaire, au Centre de Première Intervention de Lévis-Saint-Nom de 1982 à 1999, date à laquelle le centre a fermé. La caserne se situait juste à côté de la mairie.

À quelle époque avez-vous rejoint l'entreprise familiale ?

En 1980 avec mon frère Bernard (aujourd'hui décédé) et après un baccalauréat de Fabrication Mécanique. Ce n'est pas du tout le même métier mais à l'époque, on se posait moins de questions concernant son orientation. Mon père avait un garage et il y avait du travail donc je l'ai rejoint et j'ai appris sur place mon métier. Ma femme est arrivée dans l'entreprise en 1989.

Le garage a-t-il beaucoup changé depuis ses débuts ?

Au départ, il était beaucoup plus petit. Les premiers murs avaient d'ailleurs été maçonnés par mon père. Puis nous avons pu annexer des granges agricoles, ce qui nous a permis de nous développer. A l'origine, mon père travaillait seul, aujourd'hui, nous sommes 5. Moi qui suis Lévisien depuis toujours, j'apprécie tous les jours le lieu dans lequel je travaille. Pour rien au monde, j'échangerais ma place pour un garage en zone industrielle !

(suite en page 2)

Le travail de mécanicien a-t-il également évolué ?

C'est certain, il ne se passe pas un mois sans qu'un mécanicien de mon équipe ne suive une formation. L'évolution est constante et à côté de la mécanique pure, qu'il faut maîtriser, s'ajoute l'électronique. Cela nécessite par ailleurs de lourds investissements. Mais ce changement ne me déplaît pas, au contraire. J'aime particulièrement, dans mon métier, la recherche de la panne électronique. J'ai parfois aussi l'occasion de remettre le nez dans de vieilles voitures de série type 2CV ou 4L et c'est plutôt sympa pour le côté nostalgique.

Quand on est situé comme vous dans un petit hameau, d'où viennent les clients ?

Je dirais que 60% de notre clientèle vient du Mesnil. Puis (suite en page 2)



CCAS

Déjà la rentrée, nous continuons pour nos aînés les goûters du 1er jeudi de chaque mois à partir de 14 h dans la petite salle du centre polyvalent. Nous vous espérons nombreux à partager ces moments dans la convivialité.

Le repas de fin d'année se déroulera le 8 décembre prochain. Une invitation personnelle vous sera envoyée.

L'informatique, ce petit clic qui nous permet de réaliser tant de chose, diaporama ou de découvrir de nouveaux sites, même celui de la mairie, reprend ses cours le 1er octobre.

Pour les collégiens et les lycéens, nous organiserons **le premier forum des métiers**, afin de les aider dans leur orientation, le **samedi 26 janvier à partir de 14 h 30**, au centre polyvalent.

Bien à vous

« L'informatique c'est simple comme un clic »

Les vacances se terminant, il est maintenant temps de reprendre les cours. Des fiches d'inscription sont disponibles en mairie, ou sur le site de

la formation (<http://marbridaform.wifeo.com/>) en cliquant sur : « Télécharger la fiche d'inscription aux cours de Lévis st nom »

- Le planning des cours est consultable en cliquant sur « Consulter le planning prévisionnel des cours 2012-2013 ».

- Les cours se dérouleront comme les années passées, le lundi de 17h 30 à 19h 30, et le vendredi de 10h à 12h.

Le premier cours est prévu le lundi 1er Octobre.

- **Attention !** La salle habituelle de Girouard étant en travaux, les cours se dérouleront en salle du conseil, au dessus de l'accueil mairie, au moins jusqu'à la fin 2012.

- Nous vous proposons une réunion d'information et d'inscription, le lundi 24 Septembre à 18h, salle du conseil.

- Vous hésitez ? Passez nous voir ou contactez nous ! Nous répondrons à vos questions, et peut être à vos attentes. Et n'oubliez pas : « Maîtrisez votre ordinateur et non pas le contraire »

Martial Goussard (formateur bénévole) 2 rue de la porte Doré, 78320 Lévis Saint Nom Tel. 01.34.61.44.71 mail : marbrida@free.fr

Michèle DORMOIS (CCAS) Tel. 01 34 61 04 42 mail : michele.dormois@orange.fr



	2012	2011
Ecole Maternelle	47	40
Petite Section	20	9
Moyenne Section	12	17
Grande Section	15	14
Ecole Élémentaire	100	100
CP	15	21
CE1	24	14
CE2	13	22
CM1	23	25
CM2	25	18

L'école des Sources

L'école des Sources a fait sa rentrée le 4 septembre. Ce sont 147 élèves qui ont retrouvé le chemin de l'école et pour certains en empruntant l'un des 2 parcours du Pedibus.

Le lévisien du mois (suite)

de Lévis bien sûr mais longtemps les habitants d'Yvette étaient plutôt tournés vers Les Essarts. Aujourd'hui, pour éviter la N10, j'imagine, ils passent devant le garage et sont devenus clients. Il n'y a pas si longtemps un Lévisien, depuis une dizaine d'années, m'a avoué qu'il ne connaissait pas l'existence du garage et qu'il l'a découvert en changeant son itinéraire. Enfin, une petite part vient de Dampierre, d'Élancourt et même de Montigny.

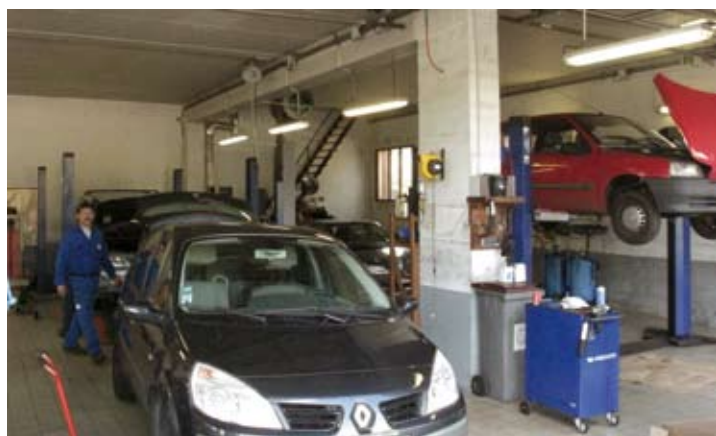
Beaucoup de Lévisiens actuels n'ont pas connu le café, il a été fermé en quelle année ?

En 1997 lorsque mes parents ont pris leur retraite. Les temps avaient changé. A une époque, le restaurant était plein tous les midis : les ouvriers agricoles et les salariés des entreprises du Mesnil constituaient une clientèle fidèle en semaine et les résidences secondaires le week-end. Maintenir un café-restaurant et un garage signifiait également travailler 6 jours et demi sur

7, comme mes parents. Ce choix nous a permis de nous concentrer sur le garage et de le développer.

Avez-vous pensé à votre succession, même si c'est encore tôt ?

Mes enfants ont fait les études qui leur plaisaient avant tout. Mon fils vient d'avoir son diplôme d'ingénieur et débute dans son nouvel emploi, ma fille devrait avoir son diplôme d'avocat dans un an. Donc pour l'instant, ce n'est pas envisagé mais nous ne savons jamais ce que l'avenir nous réserve.



Les éco gestes

la Charte de l'éco-agent de Lévis Saint Nom



L'eau est précieuse.

De bonne qualité en France, son retraitement coûte cher. Attention donc à son utilisation.

Le débit moyen d'un robinet est de 10 à 12 L par minute. A ce rythme, un bain nécessite en moyenne 150 L contre 45 pour une douche. Une chasse d'eau, 8 à 10 L, alors que le besoin est de 4 à 6 L. Une solution : immerger dans le réservoir des WC un volume (une bouteille par exemple), ou remplacer la chasse d'eau simple flux par une « double flux ».

Le coin des assos



L'école des 5 tiges

Fière de sa promotion 2011/2012, l'école des 5 tiges aborde cette nouvelle année avec confiance. Les jeunes élèves grandissent en même temps que l'école et nous étions impatients de les revoir. Certains s'entraînent depuis l'enfance et fêtent cette année leur majorité ! C'est dans cette même optique d'évolution et d'épanouissement personnel que nous espérons voir les anciens et nouveaux élèves donner le meilleur d'eux-mêmes dès la rentrée. Lors du forum des associations de



la commune, qui s'est tenu le 09 Septembre dans la salle polyvalente, nous espérons avoir répondu à l'ensemble de vos questions. Si vous souhaitez davantage d'informations ou effectuer un cours d'essai, il est encore temps ! N'hésitez pas à nous contacter et profitez de l'occasion de ce début d'année pour commencer ou reprendre une activité sportive dans les meilleures conditions. Sachez également que vous pouvez assister à un cours en tant que spectateur dans la salle polyvalente de Lévis Saint nom sur simple demande. Notre équipe d'instructeurs sera heureuse de vous y accueillir et de vous présenter l'art martial vietnamien : le Vovinam Viet Vo Dao.

Contact : 06.86.96.15.92 ecoledes5tiges@gmail.com



La Récré

La Récré est l'association des parents d'élèves de l'école des Sources. Depuis près de 25 ans, elle organise diverses manifestations pour les enfants et leurs parents tout au long de l'année et permet ainsi de financer du matériel, des sorties, des voyages pour les enfants dans le cadre de l'école. Plusieurs parents ont quitté l'association cette année, leurs enfants rejoignant le collège. Plus que jamais, l'association a besoin de bras, d'idées et d'énergies nouvelles ! Pour aider LA RECRE, contactez Delphine HILBERT (hibert.levis@gmail.com)

LES NOUVELLES DE LA RECRE

L'EQUATION DE LA RENTREE...

PROJETS ET MATERIELS FINANCES POUR L'ECOLE	=	UNE LOIENE DE BENEVOLES	-	QUELQUES DEPARTS DE PARENTS DE CM2	X	DES IDEES NOUVELLES	X	L'ENERGIE DES BENEVOLES
[120 KILOS DE FRITES POUR LA FETE DE L'ECOLE] CIDRE BU EN REUNION								

Forum des associations

Le Forum des associations s'est tenu le 8 septembre dans la salle polyvalente. 15 associations de Lévis offraient un large choix d'activités allant de la musique, la danse, le Viet vo, le théâtre, l'harmonie, les arts plastiques au tennis. Les associations solidaires étaient également présentes pour expliquer leur action et recruter de nouveaux adhérents. Le PNR tenait également un stand d'information. Les parents ont pu inscrire leurs enfants aux multiples activités proposées. Ce fut comme chaque année un temps d'échanges entre lévissiens et entre les responsables associatifs avec le traditionnel casse-croûte de midi.

Retrouvez les associations sur le site de la mairie

www.levis-saint-nom.fr



Association Loi 1901, créée en 1951, l'Union Fédérale des consommateurs – Que Choisir est la plus ancienne association de consommateurs en Europe et la plus importante en France, membre fondateur du « Bureau Européen des Unions de Consommateurs » et de «

Consumer International », et siégeant au conseil de « International Consumer Research et Testing ».

Forte, en France, de 142000 adhérents, 170 associations locales et plus de 300 points d'accueil, elle est indépendante de l'État, des syndicats, des producteurs, des distributeurs et des partis politiques.

Elle traite environ 200000 litiges par an. Elle publie 2 mensuels : « Que Choisir » et « Que Choisir Santé » dont les sujets abordés se retrouvent sur son site www.quechoisir.org.

Votre association locale de Lévis-Saint-Nom a notamment un rôle d'information des consommateurs et d'instruction des litiges auxquels sont confrontés les particuliers exclusivement. Les domaines concernés sont par exemple le logement, les assurances, les banques et organismes de crédit, l'automobile, le commerce en général, les loisirs, les professions libérales, les services publics, l'alimentation, l'environnement, la sécurité des consommateurs ...etc..

Son rôle est de vous aider à défendre vos acquis et faire face à tous les nouveaux problèmes que pose une société en constante évolution, (innovation technologique et mutations permanentes, nouvelles formes de commercialisation, ...).

Les permanences ont lieu les 1er et 3ème samedis du mois, de 10h à 12h au Centre Polyvalent d'Yvette. Venez nous rencontrer !

E-mail : contact@levissaintnom.ufcquechoisir.fr

Site : www.ufc-levis78.org



L'association « Graines et cultures » vous propose d'acheter vos produits frais par l'intermédiaire d'une AMAP

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne qui distribue des produits frais, bio ou issus d'agriculture raisonnée, de production locale et de saison. Les produits vont des champs à l'assiette sans intermédiaire.

Chaque Consom'acteur s'engage sur une durée déterminée et paie à l'avance la production. Les producteurs ont une visibilité économique grâce à cette prévente.

L'AMAP de Lévis Saint Nom - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - propose des produits frais, bio ou issus d'agriculture raisonnée, de production locale et de saison tels légumes, viande, fromages de chèvre, œufs, poulets, et pain.

La distribution a lieu le mercredi à la salle de Girouard de 19 à 20h.

Renseignements et inscriptions : imbault@free.fr ou f-magar@orange.fr

Site web : <http://www.grainesetcultures.fr>



TBL «Le Boulevard de Lévis» vous propose de venir rire, avec sa nouvelle pièce : «Panique au ministère» De Jean Franco et Guillaume Melanie.

La 15ème pièce de TBL - Le Boulevard de Lévis est une brillante comédie « actuelle et d'actualité » puisque montée en 2008, elle avait pour cadre un des ministères de la république française dirigé par un nouveau ministre... La proximité des dernières élections nationales renforce le côté « actuel » de cette pièce !

Nous avons pris (comme d'habitude depuis 1998) un immense plaisir à la monter, à la répéter, à faire vivre ces personnages caricaturaux, chacun d'eux se glissant dans des situations suffisamment extravagantes pour déclencher le rire et nous savons compter sur votre fidèle présence et votre indéfectible bienveillance.



En 2011, pour la pièce « Les belles-sœurs », vous avez été nombreux à nous témoigner votre sympathie, et nous y avons été très sensibles.

Comme tous les ans, nous accompagnons une association caritative par un don. Il en est de même pour la donation au CCAS de Lévis Saint Nom, dans un souci d'entraide aux plus démunis... c'est aussi ça TBL, le plaisir de jouer doit être équilibré par notre participation financière aux besoins de notre collectivité communale. Cette année, grâce à vous, nous avons pu augmenter nos dons au CCAS de Lévis ainsi qu'à l'association caritative «Centre Bulle d'air» venant en aide aux enfants chargés d'un handicap mental.



Les dates de nos 8 représentations à Lévis, du 5 au 20 octobre 2012, sont réparties sur trois week-ends. Pour réserver, et il est préférable de le faire pour bénéficier de meilleures places, vous pouvez accéder à notre site internet (<http://theatre.levis.free.fr>) à partir du 1er septembre 2012.

Vous pourrez aussi contacter Maryse Benadava qui vous accueillera avec plaisir et attention, au 06 30 22 49 58.

Certains comités d'entreprises remboursent une partie ou la totalité du prix des places, (nous vous donnons un justificatif sur demande), alors profitez-en ! Alors à très bientôt et en attendant, je vous souhaite une excellente rentrée Théâtrale !



Nous espérons que vous avez bien profité de vos vacances et que vous êtes en pleine forme pour commencer la nouvelle année scolaire... Eh oui, c'est la rentrée et avec elle la reprise des activités sportives, artistiques et

culturelles. **Si vous avez manqué le forum des associations, il n'est pas trop tard pour vous inscrire.** Il reste des places à la gymnastique, au dessin... Venez nombreux donner libre cours à votre imagination et à votre trop plein d'énergie !! **Le début des cours se fera le 17 septembre.**

Vous avez envie de chanter, de danser ? Venez alors revivre les **années 70 et 80 le 17 novembre** à la salle polyvalente de Lévis Saint Nom avec le **concert Pop Rock du groupe des Fifty Gris**. La réservation est conseillée. Si certains d'entre vous ont manqué le spectacle de la Comédie Lévisienne : « **Le bon, la brute et le président** », la troupe se produira le **13 octobre aux Essarts le Roi** dans le cadre de la Semaine Bleue.

Nous donnons également rendez-vous à nos chers adhérents le **13 novembre pour notre assemblée générale**. Nous vous attendons nombreux !

Vous retrouverez tous les renseignements sur le site F2L de la mairie.



L'année tennistique démarre, comme d'habitude, par les finales du tournoi «open», les inscriptions et ré-adhésions et le championnat départemental + 45 ans. Le tournoi «open» - jusqu'au classement

15 aurait dû se dérouler du mieux possible : un temps superbe, la centaine de participants habituelle, un terrain tout juste démoisé, ré-agréé et repeint. C'était sans compter la bêtise et la malveillance. Dans la nuit précédant le premier jour de compétitions, les 3 filets ont été enlevés et brûlés sur les tables de ping-pong. Les filets des cages de hand du terrain d'évolution ont subi le même sort. Pour s'introduire sur les terrains fermés, le ou les malfaiteurs ont saccagé le grillage entre le mur et le terrain 1. Comme nous n'avions qu'un filet de réserve, et qu'il n'était prévu que 2 matchs, nous avons envoyé jouer un match au club des Essarts, qui nous a aussi prêté un filet. La nuit suivante, le grillage a été découpé et le filet réinstallé brûlé. Nous avons donc décidé d'enlever les filets le soir et de les réinstaller avant les matchs, privant ainsi les adhérents de la possibilité de jouer dans la journée, lorsqu'aucun membre du Bureau n'est disponible pour remettre les filets en place. Nous avons tenté de laisser les filets en place une semaine plus tard, et de nouveau, le grillage a été découpé et les filets saccagés. Les gendarmes de Chevreuse ont pris l'affaire en main et ont recueilli des éléments qui les ont mis sur une piste. Nous espérons que cela débouche très vite pour que le TCL retrouve le calme et la sérénité.

Pour ceux qui auraient loupé la journée des associations, les réinscriptions peuvent se faire tout au long du mois de septembre. Les tarifs, qui n'augmentent que pour répercuter l'augmentation du coût de la licence reversée à la FFT, sont sur le site du club. Vous pouvez joindre les responsables directement par téléphone ou en laissant un message :

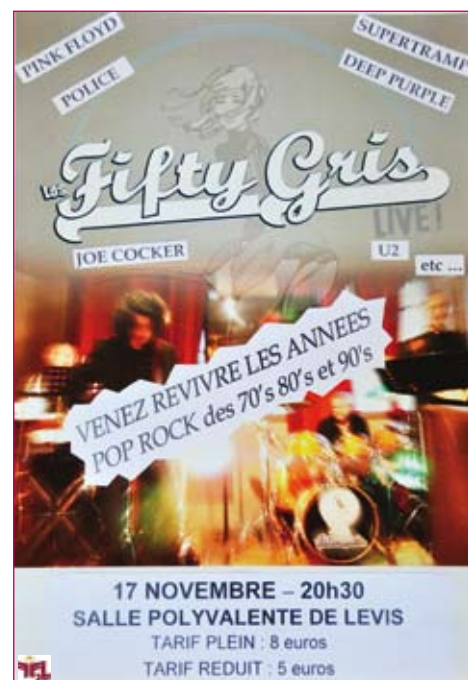
- Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

- Mail du club : 38780133@fft.fr

- Renseignements et inscriptions : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99), Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47), Michèle Dormois (01 34 61 04 42)

Comme l'an dernier, des cours seront assurés par Marc, professeur diplômé d'État, le jeudi soir pour les enfants, en accord avec le Centre de Loisirs pour la prise en charge des enfants. Nous pensons débiter les cours du samedi (adultes et adolescents loisirs et/ou compétitions) à 10H, car à 9H l'hiver, les conditions de jeu ne sont pas confortables.

Des cours compétitions en couvert à Auffargis sont assurés par Emilie. Ne tardez pas à vous inscrire. Le tarif des cours correspond à 4 € de l'heure pour un enfant « mini-tennis » et 8 € pour un adulte pendant 1H30 en couvert à Auffargis.



Agenda

Octobre

Jeudi 4 : gouter CCAS (14h, Centre polyvalent)

Samedi 6 : permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)
Au théâtre à Lévis avec « Panique au ministère » pièce interprétée par la troupe « TBL », salle Polyvalente d'Yvette :

Vendredi 5, 12 et 19 : 21 heures,

Samedi 6, 13 et 20 : 21 heures,

Dimanche 7, 14 et 21 : 15 heures.

Samedi 13 : 10h30 Café littéraire Graines & Cultures

Jeudi 18 : Gouter (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 20 : permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)

Novembre

Samedi 3 : permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)

Dimanche 11 : cérémonie du 11 novembre

Jeudi 15 : Repas de fin d'année (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 6 : permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)

Samedi 17 : concert pop (F2L)

Samedi 24 : concert de la Sainte Cécile (Harmonie municipale)

Un lien c'est tout ! avec le Parc Naturel



Le collectif **PetitPoisPrincesse** proposera en octobre un spectacle inédit, portrait du nouveau Parc naturel vu par ses habitants. Sur scène et dans la salle : 1 Parc et ses 51 communes, les paroles de gens d'ici, 1 groupe d'habitants, 2 comédiennes, des sons, des images et ... un ruban.

4 représentations seront données :

- Mardi 2 octobre / 20h30, salle des fêtes, Poigny-la-Forêt
- Vend. 19 octobre / 20h30, salle Messidor, Forges-les-Bains
- Dim. 21 octobre / 18h, salle du CLC, Le Mesnil-Saint-Denis
- Mardi 23 octobre / 20h30, foyer rural, Auffargis

L'accès est gratuit dans la limite des places disponibles. Des photos « au ruban » exposées lors de chaque représentation révéleront les portraits des habitants qui ont posé dans chacune des 51 communes. Echanges, discussions et rencontres autour d'un verre, clôtureront chaque spectacle.

Médicaments génériques et tiers payant (message de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aussi efficace et sûr, 30% moins cher que son équivalent en médicament de marque, il contient le même principe actif, il a le même effet thérapeutique et il est soumis aux mêmes normes de qualité et de sécurité.

L'Assurance Maladie et les pharmaciens relancent le dispositif « tiers payant contre générique ». Concrètement, lorsque votre médecin vous prescrit un médicament de marque qui existe sous forme de générique, votre pharmacien doit vous proposer l'équivalent en générique (sauf indication contraire de la part de votre médecin).

Si vous acceptez, vous ne faites pas l'avance de frais. En revanche, si vous refusez, votre pharmacien doit vous faire payer vos médicaments. Il vous remet alors une feuille de soins sur laquelle vous devez coller les vignettes, puis l'envoyer par courrier à l'Assurance Maladie (CPAM des Yvelines – 78085 Yvelines cedex 9) pour être remboursé ultérieurement.

Restrictions dans l'usage de l'eau

Compte tenu de la faible recharge hivernale des nappes d'eau souterraine et de précipitations très limitées depuis le début du mois d'août, le préfet des Yvelines vient de prendre un arrêté déclarant en « état d'alerte renforcée pour les usages de l'eau » de nombreuses communes du département dont Lévis Saint Nom (Zone 3).

Des mesures de restrictions sont mises en œuvre à compter du 22 août. Elles portent principalement sur :

- la limitation des horaires d'arrosage et d'irrigation,
- des restrictions pour le lavage des véhicules, terrasses, voiries et façades,
- des restrictions pour le remplissage des piscines et plans d'eau,
- la fermeture de l'alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert.

Mesures concernant la situation d'alerte renforcée

- Remplissage des piscines privées : Interdit, sauf pour les chantiers en cours

- Lavage des véhicules : Interdit sauf dans les stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage haute pression, et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,...) et pour des organismes liés à la sécurité Interdit : sauf impératif sanitaire ou dérogation individuelle à demander à la DDT

- Lavage des voies et trottoirs : Interdit entre 10 h et 20 h

- Nettoyage des terrasses et façades : Interdit : sauf impératif sanitaire ou dérogation individuelle à demander à la DDT

- Arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés et des terrains de sport : Interdit entre 10 h et 20 h

- Arrosage des jardins potagers : Interdit entre 8 h et 20 h. Goutte à goutte autorisé

- Alimentation des fontaines publiques : Interdit pour les fontaines en circuit ouvert

- Remplissage des plans d'eau : Interdit, excepté pour les activités commerciales ou les réserves servant à la défense incendie

Saison de chasse 2012/2013

L'Office National des Forêts communique le calendrier des jours de chasse à tir. Celles-ci sont programmées **du 25 octobre 2012 au 28 février 2013**, les lundis à l'ouest de la RN 10, et les vendredis à l'est de la RN 10.

Sur le reste du massif, l'ONF organise des chasses les **Jeudis 22-29 novembre et 20 décembre 2012** ainsi que les **jeudis 17-31 janvier et le jeudi 07 février 2013**

Lors de ces journées de chasse, des panneaux de signalisation sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Vos petites annonces

Services

EOLE & Cie, toilettage canin à domicile (coupe ciseaux, tonte et épilation) de 32 à 60€ (prix promotionnel de septembre). Contacter Sandrine Chevreau au 06 29 70 19 45 (www.eole-et-cie.fr)

Etat civil

Naissances

Achi Wassim le 27/7/2012

Mariage

Faraci Marc et Livignac Peggy le 7/7/2012

Rousseau Matthias et Roshardt Ophélie le 29/8/2012

Décès

Fatima Bella veuve Noubli 4/8/2012

Le coin du jardinier



Le retour de l'humidité nocturne et une relative fraîcheur marque le changement de saison. L'été s'achève tranquillement. En attendant les brouillards et les pluies d'automne il est temps de penser à la prochaine saison.

- On pourra diviser les souches de pivoines pour les multiplier. On peut faire la même chose pour les narcisses avec une division tous les 3 ans.

- Afin de préparer le printemps prochain nous aurons à récolter les graines de certaines plantes telles que les œilleuds d'indes, soucis, capucines, roses trémières, clématites, lupins, crocosmias, gaillardes, belles de nuit. Faites les sécher avant de les conserver soigneusement au sec et à l'obscurité jusqu'à la belle saison. Utilisez pour cela de préférence un récipient opaque en mentionnant le nom, la couleur et éventuellement la date.

- Vous pourrez aussi repiquer les semis des bisannuelles réalisés cet été si celles-ci ont atteint une taille suffisante. Il s'agit de les installer dans un endroit définitif. Arrosez-les copieusement pendant les jours suivants la plantation.

- Éliminez les boutons latéraux des dahlias et supprimez les fleurs fanées. Faites également la même chose pour vos autres plantes de massif.

- Septembre est le mois de certains semis comme les centaurees, coquelicots, gypsophiles, bleuets, vipérines, nigelles ou pieds d'alouettes.

- C'est également le bon moment pour planter des chrysanthèmes, des cinéraires ou des choux d'ornement.

- Taillez la lavande à la cisaille juste après la floraison. Cette taille qui concerne également la bruyère consiste à éliminer les pousses porteuses de fleurs et à redonner une bonne allure à la plante. Elle stimule la plante, favorise une floraison abondante et ralentit le vieillissement de la plante.

- Vous pourrez aussi tailler les arbustes à floraison estivale comme les buddleia ou arbres à papillons.

- Multipliez les lantanas, fuchsias, impatiens, lauriers roses et de philodendrons.

- Plantez les conifères et les arbustes à terre de bruyère. Ils apprécieront alors la température encore douce de la terre.

- Semez les pelouses de préférence en septembre. Les graines bénéficient alors de la chaleur accumulée dans le sol et les pluies alors plus abondantes créent une situation très favorable. Si l'ancienne pelouse montre de réels signes de faiblesse il s'agit alors de regarnir les zones touchées.

Daniel de l'AMICALE



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Réunion publique du 6 septembre : Aménagement du plateau d'Yvette

Une seconde réunion publique s'est tenue le 6 septembre pour vous présenter l'avancement du projet d'aménagement du plateau d'Yvette abordé dans une perspective « de cœur de village », projet qui avait fait l'objet d'une première réunion publique en novembre 2011, et recueillir vos avis sur les schémas.

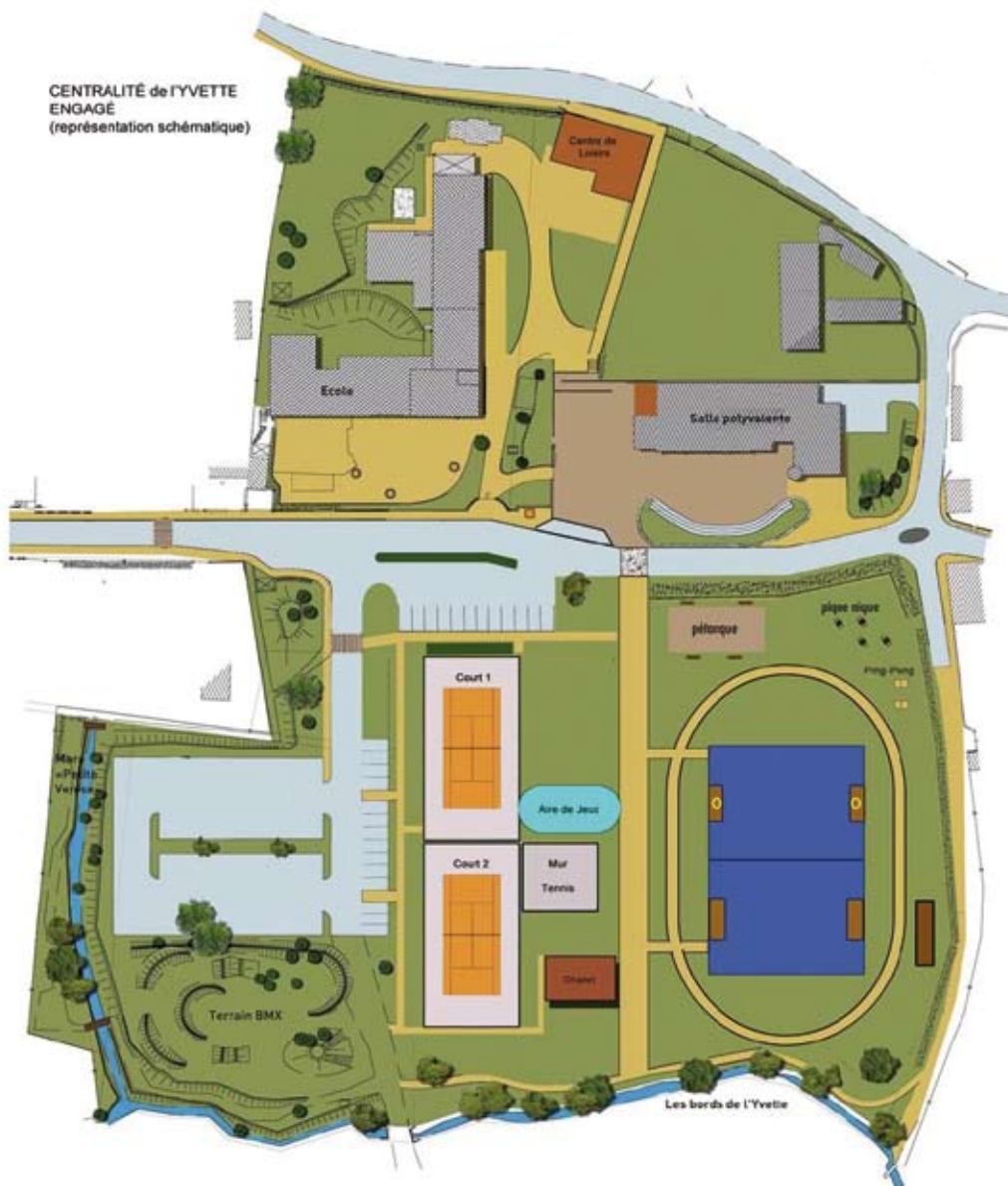
Les enjeux partagés par tous sont :

- **Créer un lieu convivial** - centre de village - où tous les habitants de Lévis, jeunes enfants, ados, parents, sportifs, promeneurs pourraient se retrouver
- **Unifier et intégrer les équipements** et aménagements réalisés de part et d'autre de la route d'Yvette (salle polyvalente, école, parkings, aires de jeux et de sports) en donnant une cohérence visuelle à l'ensemble et en veillant à la sécurisation du cheminement des piétons (conformément aux souhaits exprimés par les lévisiens lors de la réunion publique du 9 novembre 2011, les gradins devant la salle polyvalente seront maintenus).
- **Construire** à proximité de l'école des Sources un Centre de Loisirs adapté aux besoins.
- **Améliorer**, réaménager, développer les équipements « loisirs » du plateau d'Yvette avec notamment la création d'une aire de jeux pour la petite enfance, le réaménagement de l'espace sportif des ados en l'adaptant aux usages qui sont les leurs, la création d'une place et d'une halle couverte pour un usage de loisirs et familial avec point d'eau, électricité, le déplacement vers un point central des tables de pique-nique, du terrain de boules et des tables de ping-pong ...

Situation actuelle



Premiers aménagements lancés en septembre 2012



Planning prévisionnel

Les premiers aménagements sont lancés en septembre 2012.

Les premiers aménagements seront lancés dès septembre 2012. Ils porteront sur la création d'une aire de jeux, le déplacement du terrain de pétanque, la réfection de l'aire de BMX, la suppression du court de tennis n°3, la mise en place de bancs, le positionnement à l'entrée du plateau de tables de pique-nique et de table de ping pong.

Seront lancés en 2014

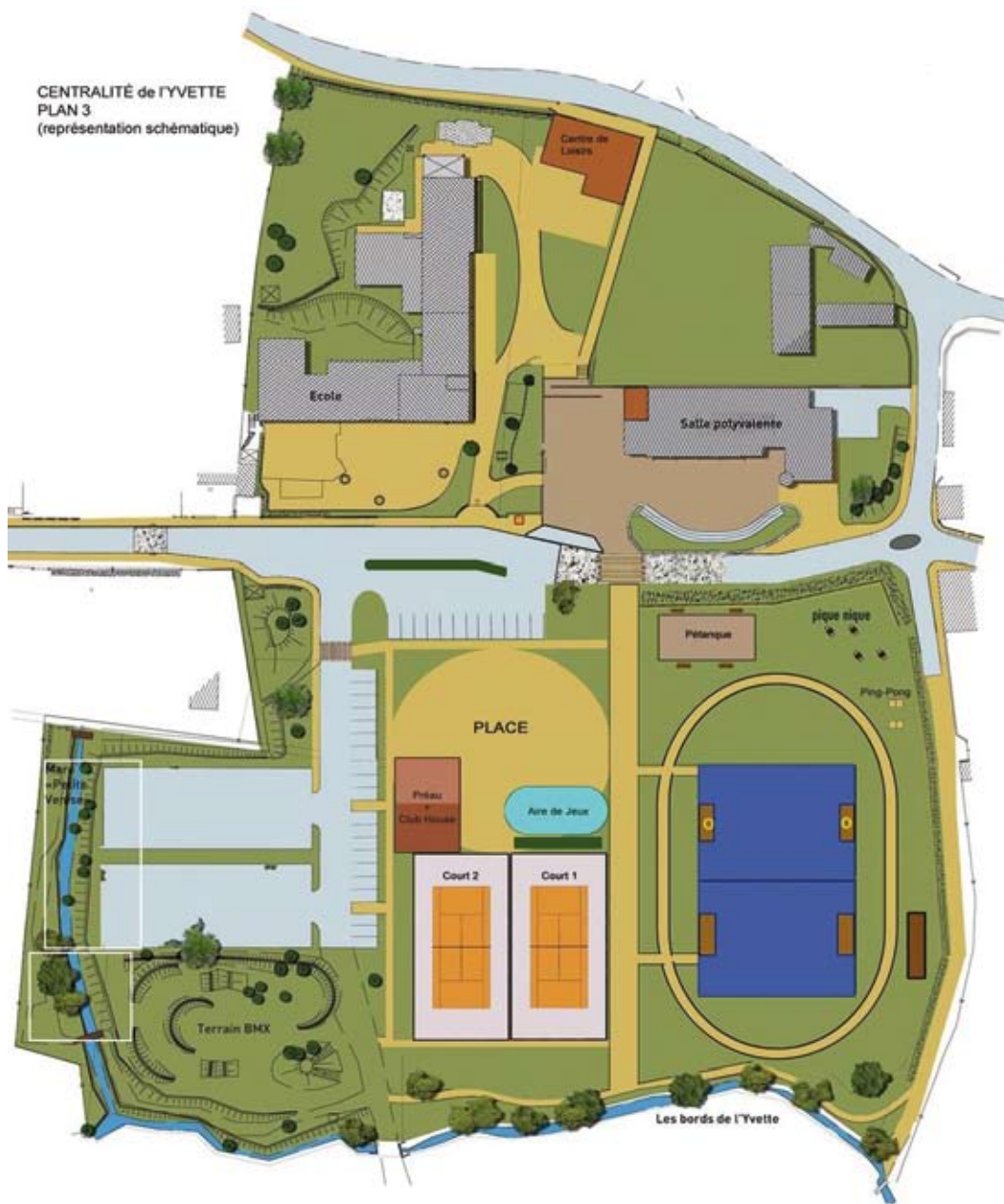
Sous réserve de l'obtention des subventions, la construction du nouveau Centre de loisirs, l'extension des coulisses et du local de stockage de la salle polyvalente.

NB : Le Conseil municipal doit encore statuer sur la création de la halle couverte et le déplacement court de tennis n° 2.

Réunion publique du 6 septembre : Aménagement du plateau d'Yvette (suite)

Scénario cible N° 1 :

Maintien du terrain BMX sur son emplacement actuel



Scénario cible N° 2 :

Déplacement du terrain BMX au delà de l'Yvette, dans le prolongement des terrains multisports.



Travaux

Les chantiers de l'été

Lévis a profité de la période estivale pour effectuer des travaux de maintenance.

- L'École des Sources a bénéficié d'une réfection et isolation d'une partie de sa toiture (école élémentaire) ; deux classes ont été rafraîchies avec des couleurs gaies. Le bac à sable a été nettoyé et mis aux normes.
- Les travaux de Voirie ont porté sur la reprise des affaissements

de chaussée sur les routes d'Yvette, de l'Avenir, de Mauregard, de l'Église, de la Fougeraie et à l'angle de la rue Pasteur et de la Fougeraie.

- La réalisation de revêtements bicouche sur la route de Coignières (entre la Ferme de Néfliers et le Val Favry), le chemin de l'Étrille est terminé. Le parking de la mairie est stabilisé grâce à un nouveau revêtement.
- Le système de gestion à distance, de la programmation et de la régulation du chauffage de la Salle Polyvalente donneront dès la prochaine saison une amélioration sensible du confort et optimiseront ses performances énergétiques.
- La mise en place d'une rampe au Cimetière facilitera l'accès au cimetière bas.

Travaux de septembre

Salle de Girouard : les travaux portent sur l'aménagement de la salle, la réfection de l'isolation thermique et acoustique et la création d'un accès et d'un wc handicapé ainsi que la création d'une kitchenette.

Sente des Laves : Réfection de la sente

Chemin du Marchais : Rénovation de la partie endommagée de la chaussée.

Chemin des 6 Croix : Création de 2 refuges afin d'améliorer la visibilité et faciliter le croisement des véhicules.

Plateau d'Yvette : création d'une aire de jeux et d'un nouveau terrain de pétanque.